



Lyon le 21 septembre 2012

**GL EVENTS PROPOSE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR
ACCELERER SON DEVELOPPEMENT DANS LES PUISSANCES EMERGENTES
DE L'EVENEMENTIEL MONDIAL**

**LA SOFINA ENTRERA AU CAPITAL DE GL EVENTS ET DE SA HOLDING
POLYGONE**

**CONTRATS MAJEURS AU BRESIL : PLUS DE 100MR\$ (40 M€) DE
CHIFFRE D'AFFAIRES SIGNES POUR 2013-2014**

**GL EVENTS PROPOSE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR ACCELERER SON
DEVELOPPEMENT DANS LES PUISSANCES EMERGENTES DE L'EVENEMENTIEL
MONDIAL**

ELEMENTS CLEFS DE L'OPERATION

Le groupe GL events a décidé de proposer à ses actionnaires un projet de renforcement de ses fonds propres de l'ordre de 72 M€ à travers deux augmentations de capital successives : la première sera réservée à la Sofina, à concurrence de 28,5 M€ ; la seconde sera effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à concurrence d'un montant maximum de 43,4 M€. La Sofina et Polygone SA souscriront à cette seconde opération à hauteur de leurs droits préférentiels de souscription respectifs.

Dans le cadre de cette opération, GL events, premier groupe international intégré des métiers de l'événement, et la Sofina, société de portefeuille belge cotée à la bourse de Bruxelles accompagnatrice traditionnelle d'entrepreneurs et de gestionnaires familiaux de sociétés en croissance (www.sofina.be), ont signé ce jour un protocole d'investissement organisant les conditions d'une prise de participation minoritaire de la Sofina au sein du capital de GL events.

La Sofina prendra également une participation minoritaire au sein de Polygone SA, holding de contrôle de GL events, au travers, outre l'acquisition d'un bloc de l'ordre de 4% d'actions Polygone auprès des fondateurs, d'une augmentation de capital réservée et de la souscription d'obligations remboursables au plus tard en 2017 en actions GL events existantes (ORA) pour un montant total de 23 M€. Les fonds ainsi levés seront utilisés par Polygone SA à l'effet de souscrire à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de GL events à concurrence de ses droits préférentiels de souscription.

Le projet d'augmentation de capital réservée de GL events ainsi que l'émission des ORA par Polygone SA seront prochainement soumis aux actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire. L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription sera

décidée par le Conseil d'administration de GL events dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 avril 2012. Cette dernière opération d'augmentation de capital fera l'objet d'un prospectus qui sera soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers et sera diffusé conformément à la réglementation applicable.

La réalisation de l'ensemble de ces opérations, prévue pour intervenir courant du mois de novembre, est subordonnée à l'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers de la dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant GL events, sans que celle-ci n'ait fait l'objet d'un recours, ainsi qu'à l'obtention des autorisations nécessaires des organes sociaux de Polygone SA et de GL events et du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus relatif aux augmentations de capital de GL events.

L'ensemble de ces opérations conduira la Sofina à détenir immédiatement après leur réalisation environ 8,7%¹ du capital de GL events et environ 8,4% dans Polygone SA. L'entrée de la Sofina dans le capital de GL events et de Polygone SA se traduira par la conclusion d'un pacte d'actionnaires, qui résultera en une mise en concert de la Sofina avec Messieurs Olivier GINON, Olivier ROUX et Polygone SA.

L'EMERGENCE DE NOUVELLES PUISSANCES SUR LA SCENE EVENEMENTIELLE MONDIALE

Conformément à sa stratégie, le groupe GL events entend capitaliser sur son statut d'acteur majeur en Europe pour maîtriser ses coûts et sa rentabilité, en saisissant des opportunités de développement en particulier dans la gestion d'espaces événementiels. Il entend aujourd'hui accélérer son développement au Grand International, en constituant des bases solides dans les « puissances émergentes » que sont le Brésil, la Russie, la Chine, certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient, avec la Turquie en priorité.

Ces « puissances émergentes » totalisent un PIB comparable à ceux de l'Union Européenne et des Etats-Unis, et seront hôtes de nombreuses grandes manifestations sportives des 10 prochaines années. Avec leur dynamisme économique et l'amélioration de leurs infrastructures, elles devraient enregistrer un développement exceptionnel de leurs marchés événementiels et de leur tourisme d'affaires.

Fort d'une expérience à succès sur nombre de ces destinations, de l'expertise de ses équipes et de la qualité de ses actifs, GL events dispose des atouts pour y poursuivre un développement rapide, solide et pérenne.

En Turquie, le groupe étudie de grands projets de concessions d'espaces événementiels, et entend accélérer son déploiement dans un pays au potentiel considérable, sur la base de premiers développements réussis en 2011 avec l'acquisition de Serenas, leader de l'organisation de congrès en Turquie, et la prise de concession du Centre de Congrès et d'Expositions d'Ankara.

Le groupe mène, en parallèle, un certain nombre de négociations dans le cadre d'appels d'offre pour des projets événementiels importants en Afrique, dans les pays du Golfe Persique, en Russie et en Chine.

¹ Donnée indicative établie sur la base du cours de bourse de GL events au 31 août 2012 en prenant comme hypothèse le maintien de ce cours.

UNE ADEQUATION ENTRE RESSOURCES FINANCIERES LONGUES ET ACTIFS LONGS

Ces projets présentent de multiples intérêts pour le groupe. Ils doivent permettre d'accélérer la croissance du groupe, d'améliorer ses niveaux de marge et d'accélérer la rotation de ses actifs. Pour réaliser ces projets et capter cette croissance future, le groupe chiffre à 150 M€ l'enveloppe d'investissements de développement à mobiliser d'ici 2016, principalement dans des « actifs longs » complétés par des acquisitions d'entreprises (notamment) locales, de taille raisonnable.

Malgré un contexte économique très difficile en Hongrie et en Italie, les comptes consolidés au 30 juin 2012 ont fait ressortir une amélioration substantielle de la rentabilité et de la production de cash-flow du groupe, alimentée par une vive croissance et une bonne gestion de la structure de coûts. Avec un gearing de 0,75 pour des capitaux propres de 346,3 M€, le groupe dispose d'une structure financière solide face à des actifs de qualité.

Le groupe souhaite aujourd'hui trouver le bon équilibre entre autofinancement, à travers une génération de cash-flow significative sur la période 2012-2016, et le besoin de consolider les capitaux propres pour pouvoir saisir les opportunités, et se positionner pour 2013-2016, dans un calendrier d'événements assez exceptionnel. Les deux opérations d'augmentation de capital projetées visent à atteindre cet équilibre.

CONTRATS MAJEURS AU BRESIL PLUS DE 100MR\$ (40 M€) DE CHIFFRES D'AFFAIRES SIGNES POUR 2013-2014

DE NOMBREUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE GRANDE QUALITE

Désireux de se concentrer sur les destinations de l'événementiel mondial les plus attractives et les plus sûres, GL events a positionné le Brésil parmi ses priorités.

Dans ce but, et en vue de la Coupe du Monde de Football 2014 (précédée de la coupe des confédérations 2013) et des Jeux Olympiques de Rio 2016 (précédés des test events en 2015), le groupe va procéder à des aménagements importants du Parc d'Expositions Riocentro, qui sera au centre de ces 2 événements majeurs.

Le groupe a ainsi signé avec la Mairie de Rio de Janeiro un accord cadre qui prévoit les principaux éléments suivants :

- L'accueil pendant 30 mois du Comité d'organisation de la coupe du monde au sein du Rio Centro. A cette occasion, et dans l'attente de la finition complète des travaux en cours de réalisation, ces bureaux sont partiellement installés dans une structure temporaire développée par le groupe qui présente ainsi une vitrine des savoir faire de GL events au Brésil,
- L'hébergement de **l'International Broadcast Center** au Rio Centro : différents hall vont ainsi être aménagés ;
- 20.000m² de surfaces commerciales liées à l'activité du parc des expositions rendus commercialisables ;
- La construction d'un hôtel de 306 chambres sous la marque Mercure. Dans un contexte local de forte pénurie de chambres d'hôtel, ce projet aura deux objectifs, le 1^{er} de renforcer la visibilité et la capacité du palais des congrès intégré au Rio

Centro, le 2^{ème} d'accompagner les grands événements à venir et au-delà le développement économique de Rio de Janeiro en général et de la zone d'activité en très fort développement de Barra di Tijuca.

Pour la période 2013-2014, ces contrats devraient représenter un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de réals brésiliens (MR\$) soit 40 M€.

Le groupe répondra à un certain nombre d'appels d'offre pour la construction et l'installation de structures temporaires (gradins, tribunes et tentes) en vue de ces événements et des Journées Mondiales de la Jeunesse de Rio 2013.

GL events qui a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€ au Brésil en 2011 devrait enregistrer dans ce pays une progression supérieure à 30% en 2012 et ainsi atteindre plus de 65 M€ de volume d'activité.

OPERATION DE CROISSANCE EXTERNE

GL events a signé un protocole d'accord sous condition suspensive de due diligence en vue d'acquérir une société d'aménagements temporaires sur l'ensemble du Brésil. Cette entreprise qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 50MR\$ (20 M€) a déjà travaillé avec le groupe de façon très professionnelle lors du récent sommet RIO + 20.

Olivier GINON, Président-directeur général de GL events, commente : « *Nous proposons aujourd'hui à nos actionnaires une opération résolument positive, dédiée à financer des projets de développement de grande qualité. Les marchés événementiels à conquérir sur ces puissances émergentes sont particulièrement prometteurs. GL events, par sa présence locale déjà affirmée, par sa capacité à répondre aux enjeux des plus grands donneurs d'ordre, est particulièrement bien positionné pour en tirer parti, et poursuivre ainsi sa forte croissance rentable et créatrice de valeur. Et nous nous réjouissons qu'un investisseur comme la Sofina partage et accompagne cette ambition légitime.* »

Prochains rendez-vous :

Une réunion d'information se tiendra **lundi 24 septembre 2012** au Palais Brongniart à 10 h 00 (accueil café à 9 h 30) - salon d'honneur au 2^{ème} étage.

Pour accéder au Palais Brongniart :

Entrée face au 40 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS

Entrée Principale Place de la Bourse, face rue Vivienne 75002 PARIS

Un Avis de convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire sera prochainement publié au BALO et sur le site internet de GL events (www.gl-events.com). Après la tenue de cette Assemblée Générale Extraordinaire et sous condition du résultat du vote, un Prospectus relatif à l'opération proposée sera soumis au visa de l'AMF.

Contacts GL events :

Relations Investisseurs

Erick ROSTAGNAT

Tel: +33 (0)4 72 31 54 20

infos.finance@gl-events.com

Relations Presse

Stéphanie STAHR

Tel: +33 (0)1 45 96 77 83

stephanie.stahr@cmcics.com

ISIN FR0000066672 - Bloomberg GLO FP - Reuters GLTN.PA - FTSE 581

A propos de GL events (www.gl-events.com): Groupe international intégré des métiers de l'événement, GL events est présent sur les trois grands segments du marché : l'Organisation d'événements, la Gestion d'espaces événementiels et les Services. Le groupe est propriétaire de plus de 250 salons professionnels et grand public dans le monde, et gère 35 centres de congrès, parcs d'exposition et salles multifonctionnelles en France et à l'international. Il compte aujourd'hui plus de 3 700 collaborateurs à travers plus de 90 implantations dans le monde. GL events est coté sur le compartiment B d'Euronext Paris et figure parmi l'indice CAC Small & Mid.

Avertissements

Ce communiqué ne constitue pas une publicité, une offre ou une invitation à souscrire ou à acquérir des valeurs mobilières de GL events en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada ou dans tout autre pays.

Les informations contenues dans ce communiqué ne peuvent servir de fondement à une décision d'acquérir ou souscrire ou non des valeurs mobilières de GL events. Les actionnaires de GL events seront le cas échéant invités à lire attentivement et dans son intégralité le prospectus qui sera soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

Aucune communication ni aucune information relative à l'émission par GL events d'actions (les « Actions ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. GL events n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée (dans la mesure où elle a été transposée dans l'Etat membre concerné de l'Espace économique européen).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une offre au public. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions en vigueur. S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen ayant transposé la Directive Prospectus autres que la France, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par GL events d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les Actions ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Pour les besoins de cette disposition, l'expression « Directive Prospectus » signifie la Directive 2003/71/CE (ainsi que ses modifications, incluant la Directive de 2010 modifiant la Directive Prospectus, dans la mesure où cette dernière a été transposée dans l'Etat membre concerné), et inclut toute mesure de transposition appropriée dans l'Etat membre concerné. L'expression « Directive de 2010 modifiant la Directive Prospectus » signifie la Directive 2010/73/UE.

S'agissant du Royaume-Uni, le présent communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (tel que modifié, ci-après le « *Financial Promotion Order* »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« *high net worth companies* », « *unincorporated associations* », etc.) du *Financial Promotion Order*, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du *Financial Services and Markets Act 2000*) dans le cadre de l'émission ou de la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auxquels le présent communiqué se rapporte est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

S'agissant des Etats-Unis d'Amérique, ce communiqué ne peut pas être publié, distribué ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris dans ses Etats et territoires et le *District of Columbia*). Ce communiqué ne

constitue pas une offre d'instruments financiers aux Etats-Unis d'Amérique. Les Actions et les droits préférentiels de souscription n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du *U.S. Securities Act de 1933* tel que modifié (le « *Securities Act* ») et ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique qu'à travers un régime d'exonération prévu par le *Securities Act*. GL events n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon ou de l'Australie.